Projet :	**Revitalisation du boulevard Gouin - Comité de travail**
Date :	23 janvier 2014
Lieu :	7380, boulevard Maurice-Duplessis
Objet :	Compte rendu de la rencontre 2

Étaient présents :

Madame Maria Di Lena, citoyenne

Madame Maryse Dumouchel, direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social

Madame Caroline Lépine, direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

Madame Claudine Marchand, bureau d'arrondissement

Madame Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement, présidente

Madame Corinne Tastayre, citoyenne

Monsieur Alexender Bilotta, citoyen

Monsieur Réjean Denis, citoyen

Monsieur Bernard Donato, direction des travaux publics

Monsieur Donald Hubert, direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social

Monsieur Richard Joseph, direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

Monsieur Jocelyn Larouche, citoyen

Monsieur Sabin Tremblay, direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

Début de la rencontre 19 h 05

1. **Introduction de madame Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement et présidente du comité de travail (19 h 05 - 19 h 10)**

   Madame Pierre-Antoine souhaite la bienvenue aux participants et introduit l'objectif de la rencontre, c'est-à-dire l'élaboration d'un diagnostic pour le premier tronçon à l'étude (Ozias-Leduc – 24^{e} Avenue).

2. **Présentation la Direction des grands parcs et du verdissement de la Ville de Montréal (19 h 10 - 20 h 05)**

   Deux représentants de la Direction des grands parcs et du verdissement de la Ville de Montréal, madame Chantale Brouillette, chef de section, et monsieur Pierre Legendre, conseiller en aménagement, présentent les enjeux du développement et de la gestion des écoterritoires. À cet effet, plusieurs sujets sont abordés :

   - La structure organisationnelle de la Direction des grands parcs et du verdissement;
   - La Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels;
   - Les écoterritoires et leur plan concept;
     - Le ruisseau de Montigny
     - La trame de l'Est

   À la suite de la présentation, les participants ont discuté plus particulièrement des enjeux entourant la mise en œuvre des plans concepts, notamment les échéanciers de réalisation et la prévision des budgets. Plusieurs commentaires sont émis quant à l'accessibilité au bassin de rétention et à l'ile Lapierre, ainsi qu'à la piste cyclable du ruisseau de Montigny. Il est souligné que la mise en œuvre des plans concepts est une responsabilité exclusive de l'agglomération.

3. Retour sur le compte rendu de la rencontre du 5 décembre 2013

Aucune modification n'est demandée vis-à-vis du compte rendu de la rencontre du 5 décembre 2013.

4. Présentation des composantes du tronçon à l'étude (20 h 15 – 20 h 30)

La Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises présente un portrait succinct du tronçon. À cet effet, les composantes suivantes sont plus largement présentées :

- Les espaces verts (parc nature et parcs locaux);
- Les usages principaux des bâtiments;
- La circulation;
- Les trottoirs;
- La piste cyclable.

5. Présentation des commentaires des citoyens visant le tronçon à l'étude (20 h 30 – 20 h 45)

La Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises présente tous les commentaires des citoyens recueillis à l'aide du formulaire électronique se trouvant sur le site Web de l'arrondissement. En tout, dix citoyens ont fait parvenir leurs commentaires. Ces derniers visent de façon générale :

- La circulation (sens unique, vitesse, état de la chaussée);
- Les trottoirs (état et déneigement);
- Les parcs (équipements et mobilier urbain);
- L'Île Lapierre;
- La piste cyclable (signalisation);
- Les bâtiments (vacance et entretien);
- L'attractivité du boulevard Gouin.

6. Discussion et analyse du tronçon à l'étude (20 h 45 - 21 h 35)

À l'aide d'une présentation powerpoint élaborée par madame Maria Di Lena, citoyenne, la discussion est lancée quant à l'identification des composantes à mettre en valeur et des composantes à améliorer entre la rue Ozias-Leduc et la 24^{e} Avenue. Dans un premier temps, les membres du comité sont invités à identifier leurs coups de cœur, les potentiels et les opportunités. Parmi ces derniers, sont ressortis : les aménagements entre les rues Ozias-Leduc et Fernand-Gauthier, la vue vers les îles, ainsi que les aménagements autour du bassin de rétention de l'autoroute 25.

Les commentaires issus de l'ensemble de la discussion sont transcrits sur une carte afin de visualiser l'évolution et le résultat de la discussion. La discussion se résume par les éléments suivants :

Circulation

- Une circulation en sens unique pourrait être opportune à l'est de la rue Fernand-Gauthier afin d'améliorer les aménagements de trottoirs et de la piste cyclable. (L'exemple de la rue Laurier entre le boulevard St-Laurent et la rue Saint-Denis est évoqué). Une étude devrait être envisagée à cet effet.

Piste cyclable

- L'aménagement de la maison Emeril-Pépin (7110, boul. Gouin) comme halte pour les cyclistes serait avantageuse;
- Une séparation entre la piste cyclable et le trottoir serait souhaitable
- L'aménagement de la piste cyclable devrait être favorisé sur le côté nord du boulevard;
- Envisager le déneigement de la piste cyclable.

Parc-nature Ruisseau de Montigny

- L'ouverture prochaine du pont serait souhaitable afin de bénéficier de l'aménagement du bassin de rétention;
- Les vues vers les îles devraient être mises en valeur;
- L'amélioration de la signalisation quant à l'accès au parc-nature, dont la piste cyclable, serait utile.

Île Lapierre (l'exemple du parc de la Visitation est évoqué)

- L'aménagement de l'île devrait être priorisé afin de développer un sentiment de fierté au sein de la population;
- Son accès piéton et cycliste devrait être amélioré;
- Son aménagement doit prévoir une signalisation adéquate;
- Son aménagement doit maintenir son caractère sauvage;
- Les végétaux en rive pourraient être élagués rapidement afin de créer des percées visuelles à partir du boulevard;
- Les voitures ne devraient pas être autorisées sur le pont ou sur l'île;
- De façon à contrer les usages non désirés, il faudrait miser sur l'augmentation de son achalandage.

Parc Sainte-Marthe

- Le parc est sous-utilisé;
- Le parc n'est pas adapté à un usage récréatif;
- Un nouvel usage pourrait être envisagé.

Parcs (en général)

- Les végétaux devraient être plus largement diversifiés.

Accès à la rivière

- L'accès à l'eau près de la 15^{e} Avenue pourrait être mieux aménagé pour les embarcations sans moteur et mieux identifié.

Cours avant des bâtiments

- Une plus grande mise en valeur, ainsi qu'une plus importante plantation de végétaux devrait être favorisées dans les cours avant;
- Le stationnement de l'église Sainte-Marthe pourrait être utilisé de façon plus efficiente, notamment en dehors des heures d'activités (messe, rencontre, etc.);
- La cour avant de la station de pompage devrait faire l'objet d'un aménagement paysager.

7. Présentation du projet pilote de boulevard connecté à Nice (21 h 35 - 21 h 45)

La ville de Nice fait présentement l'objet d'un projet pilote visant à tester une plateforme multiservices visant à optimiser ses processus de gestion et à offrir de nouveaux services. Une courte vidéo permet de présenter le projet. (Référence : Boulevard connecté, Cisco Nice. Adresse internet http://www.youtube.com/watch?v=q6Ohcvt_5ak). L'objectif visé par la présentation de ce projet est de souligner l'apport futur de l'internet des objets dans la gestion des services municipaux. Certaines composantes du boulevard Gouin pourraient bénéficier de l'usage de cette nouvelle technologie.

8. Conclusion de la rencontre (21 h 45)

Il est convenu qu'un courriel de remerciement soit acheminé à l'ensemble des citoyens ayant transmis un commentaire.

Madame Pierre-Antoine remercie les membres pour leur présence et leur participation active à la rencontre.

Levée de la rencontre 21 h 45

Nathalie Pierre-Antoine
Conseillère d'arrondissement
Présidente

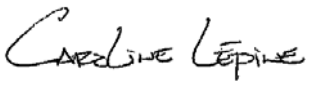

Caroline Lépine
Conseillère en aménagement
Coordonnatrice